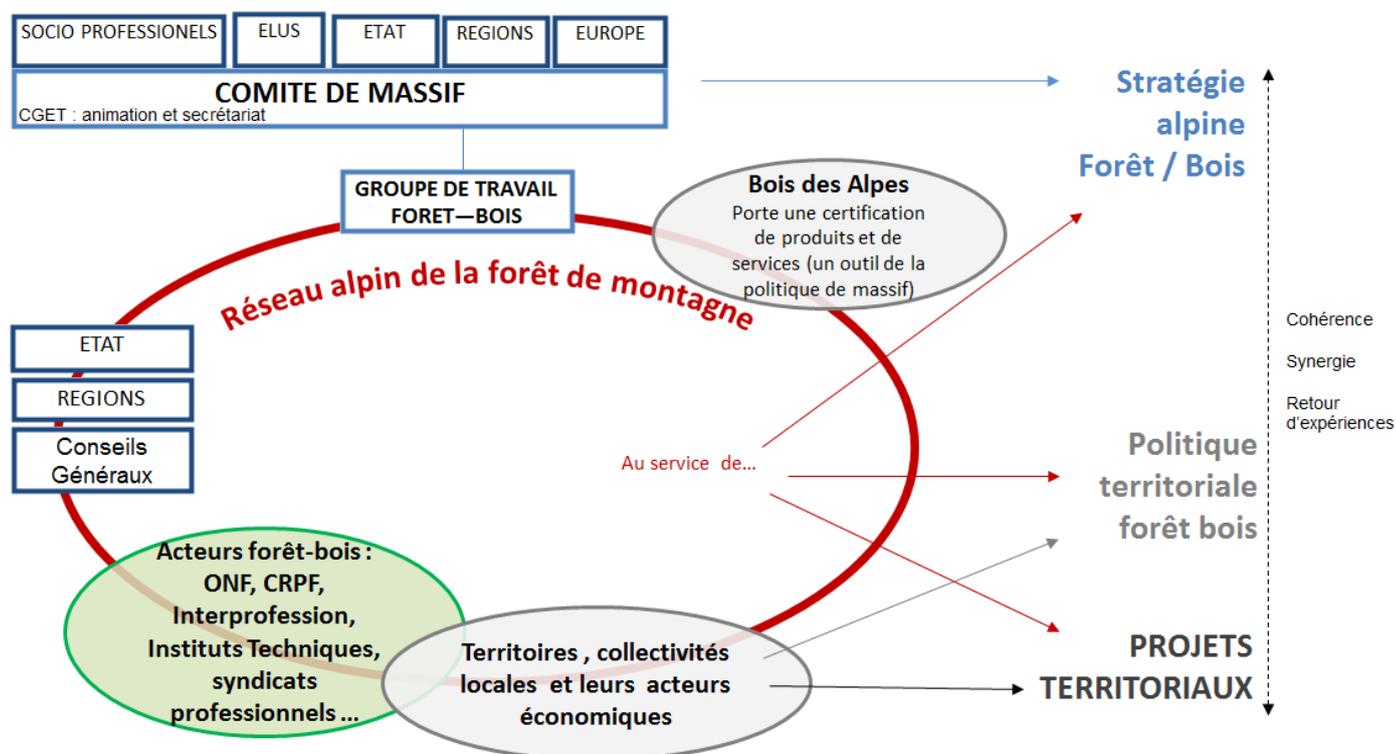


COMITE DE MASSIF DES ALPES

NOTE A L'ATTENTION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 FEVRIER 2015 Proposition de fonctionnement du groupe forêt / bois du Comité de massif des Alpes

Présentation du réseau alpin de la forêt de montagne et l'articulation avec le groupe forêt / bois du massif

Acteurs de la stratégie forêt/filière bois alpine



Instauré par la Commission Permanente du Comité du massif des Alpes du 13 juillet 2007, le groupe forêt / bois du Comité de massif a été mis en place pour suivre la mise en œuvre de la politique du massif des Alpes dans le domaine de la forêt et du bois et superviser le réseau alpin de la forêt de montagne. C'est un des groupes de travail du Comité de massif.

Le réseau alpin de la forêt de montagne réunit tous les acteurs de la forêt et des filières bois, et constitue la cheville ouvrière de la stratégie forestière du massif des Alpes. Le réseau est animé par les unions régionales des associations de communes forestières sur les deux régions du massif, Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les objectifs du groupe forêt / bois

Conformément à la note de la commission permanente du 19 septembre 2014, le groupe forêt / bois vise les objectifs suivants :

- Mettre en œuvre et suivre le Schéma Stratégique Forestier du Massif des Alpes (volet forestier du Schéma du Massif des Alpes) de manière coordonnée à l'échelle du massif.
- Valoriser l'intelligence collective du réseau alpin de la forêt de montagne pour répondre aux enjeux forestiers du massif des Alpes
- Créer un cadre de réflexion stable et lisible en lien avec les dispositifs financiers de la période 2014-2020 sur le volet forestier et filières bois.
- Décloisonner la réflexion transversale du Comité de massif et contribuer à l'amplifier y compris au niveau transfrontalier, inter-massifs, européen et macro-régional
- Contribuer à l'évaluation et la mise en perspective des actions aidées au niveau du massif sur les thèmes forêt filières bois

Plus précisément, le groupe forêt/ bois a pour rôle de :

- Contribuer à la réalisation de projets stratégiques et des appels à manifestation d'intérêt ou appels à projet sur le volet forêt / bois des programmes du massif des Alpes ;
- Contribuer à la coordination des politiques mises en œuvre sur la forêt et les filières bois à différentes échelles sur le massif et de leurs outils d'accompagnement financier, en réunissant et en partageant les éléments d'une connaissance exhaustive de ces outils.
- Auditionner des expert ou porteurs de projet innovants et expérimentaux.
- Définir des stratégies de communication, de formation des acteurs pour permettre la capitalisation et l'essaimage des acquis de la politique forêt / bois du massif.
- Préciser les besoins en données d'observations et les moyens pour les mobiliser.
- Valoriser les retours d'expériences et faire du transfert à l'échelle des massifs français ou européens.
- Accompagner le montage amont de dossiers complexes et émettre un avis d'opportunité sur les dossiers susceptibles d'être soutenus par les outils du massif afin de s'assurer de leur cohérence avec la stratégie forestière du massif des Alpes.

Pour mémoire : il est précisé que le groupe de travail n'est pas un lieu d'instruction des dossiers et de décision, ni un lieu de programmation.

Composition du groupe forêt / bois

Le groupe est composé de :

- Membres volontaires du Comité de massif des Alpes
- Des représentants des collectivités territoriales Régions, Départements, EPCI et Communes (Unions régionales des communes forestières, ANEM notamment)
- Des représentants des services de l'Etat (CGET Alpes, DRAAF, DREAL...), des parcs naturels régionaux et nationaux, de l'ADEME
- Des experts : ONF, CNPF, Interprofessions régionales, FCBA, IRSTEA, organisations régionales ou interrégionales concernées et volontaires sous réserve d'acceptation par la commission permanente du massif des Alpes
- Experts, porteurs de projet ou structures sollicités ponctuellement en fonction de l'ordre du jour.

Fonctionnement du groupe forêt / bois

Le groupe de travail est piloté par un trinôme Etat / Régions. Le pilotage comprend la préparation du groupe de travail et la veille du bon fonctionnement du groupe de travail. L'Etat et les Régions peuvent associer autant d'experts ou de services qu'il lui est nécessaire en fonction de l'ordre du jour du groupe de travail. L'association de représentants d'autres groupes de travail du Comité de massif peut s'avérer pertinente sur des thématiques croisées.

Le CGET Alpes assure la coordination générale (présentations, sujets de réflexion, sollicitations externes) et le secrétariat (invitation, compte-rendu).

Les unions régionales d'associations de communes forestières qui constituent la tête du réseau alpin de la forêt de montagne, viendront en appui du CGET Alpes sur la préparation des groupes forêt / bois, les présentations des projets en séance, le suivi de la stratégie forestière alpine.

Le groupe forêt / bois se réunit 3 à 4 fois par an.

La réunion du groupe peut être l'occasion de visiter une réalisation du massif ou de valoriser une expérience soutenue par la présentation d'un grand témoin.

Des reportings réguliers des travaux seront faits en commission permanente du Comité de massif et en Comité de massif.